

Bachelier : sage-femme

HELHa Gilly Rue de l'Hôpital 27 6060 GILLY

Tél : +32 (0) 71 15 98 00

Fax :

Mail : sante-gilly@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 01 Identité professionnelle			
Ancien Code	PAMI1B01SF	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	XASF1010		
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	5 C	Volume horaire	54 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	Séverine MARCHAL (severine.marchal@helha.be) Fabienne GRAUWELS (fabienne.grauwels@helha.be) Laurie DEWULF (laurie.dewulf@helha.be) Kelly CORNET (kelly.cornet@helha.be) Isabelle DOULLIEZ (isabelle.doulliez@helha.be) Linda LELEU (linda.leleu@helha.be)		
Coefficient de pondération	50		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette UE permet à l'étudiant de prendre ses marques dans la profession de sage-femme afin de développer son identité. Les concepts fondateurs de l'art de la sage-femme, l'histoire de la profession, la législations et la déontologie y sont explicités.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 1 **S'impliquer dans sa formation et dans la construction de son identité professionnelle**

- 1.1 1. Participer au développement de ses apprentissages
- 1.3 3. Développer son identité professionnelle

Compétence 2 **Prendre en compte les dimensions déontologiques, éthiques, légales et réglementaires**

- 2.1 1. Respecter la législation, les réglementations, la déontologie propre à sa formation et à l'exercice de la profession

Compétence 7 **Assurer une communication professionnelle envers les bénéficiaires et l'entourage professionnel**

- 7.1 1. Transmettre oralement et/ou par écrit les données
- 7.2 2. Utiliser les techniques de communication adaptées au contexte rencontré

Acquis d'apprentissage visés

- Porter un regard réflexif sur la pratique sage-femme au travers de l'histoire de la profession, des données anthropologiques
- Amorcer son parcours réflexif par l'auto-folio
- Poser un regard un méta-cognitif sur son identité professionnelle

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PAMI1B01SFA	Histoire de la profession - Identité professionnelle	18 h / 2 C
PAMI1B01SFB	Anthropologie - Notions fondamentales de sociologie (y compris sociologie de la famille) et problème de la médecine sociale	12 h / 1 C
PAMI1B01SFC	AIP Identité et développement professionnel: philosophie de la sage-femme	24 h / 2 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 50 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PAMI1B01SFA	Histoire de la profession - Identité professionnelle	20
PAMI1B01SFB	Anthropologie - Notions fondamentales de sociologie (y compris sociologie de la famille) et problème de la médecine sociale	10
PAMI1B01SFC	AIP Identité et développement professionnel: philosophie de la sage-femme	20

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

La note de cette unité d'enseignement est obtenue en effectuant une moyenne arithmétique pondérée des notes finales

obtenues lors des évaluations des différentes activités d'apprentissage qui la composent.

Exceptions :

1. En cas de note inférieure à 8/20 dans une des activités d'apprentissage composant l'UE, la moyenne arithmétique pondérée ne sera pas effectuée : la note d'échec (ou la note la plus faible si plusieurs échecs) sera prise en compte pour la période d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités d'apprentissage composant l'UE).
2. En cas de mention CM (certificat médical), ML (motif légitime), PP (pas présenté), Z (zéro), PR (note de présence) ou FR (fraude) dans une des activités d'apprentissage composant l'UE, la mention dont il est question sera prise en compte pour la période d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités).

En cas d'ajournement pour l'UE à l'évaluation du 3e quadrimestre (septembre), pour (ou les) activité(s) d'apprentissage pour la(les)quelle(s) l'étudiant a obtenu en juin :

- une mention CM, PP, Z, PR ou FR : il doit (re)présenter l'évaluation correspondant à cette activité d'apprentissage
- une note de 10/20 ou plus : il voit cette note partielle maintenue pour la période d'évaluation de septembre (sauf s'il fait le choix de renoncer à cette note dans la perspective de la réussite de l'UE)
- une note inférieure à 10/20 : il doit OBLIGATOIREMENT représenter en septembre l'évaluation correspondant à cette activité d'apprentissage. Si l'étudiant ne représente pas cette partie, il aura un PP à l'activité d'apprentissage qui sera ensuite porté à la note de l'UE.

Pour les modalités spécifiques, l'étudiant doit se référer au document annexe I de la fiche ECTS qu'il a reçu et signé et pour lequel il a eu l'occasion de poser toutes ses questions.

5. Cohérence pédagogique

Néant

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur adjoint de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2024-2025).

Bachelier : sage-femme

HELHa Gilly Rue de l'Hôpital 27 6060 GILLY
 Tél : +32 (0) 71 15 98 00 Fax :

Mail : sante-gilly@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Histoire de la profession - Identité professionnelle			
Ancien Code	15_PAMI1B01SFA	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	CASF1011		
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	18 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Fabienne GRAUWELS (fabienne.grauwels@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

La définition de l'identité professionnelle que donne Barbier (1996) comme « l'ensemble des composantes représentationnelles, opératoires et affectives produites par l'histoire particulière d'un individu et qu'il est susceptible de mobiliser à un moment donné dans une pratique. » (Barbier, 1996,). Dans un premier temps, le cours propose de décrire, à travers les écrits et l'art des traces dans la préhistoire jusqu'à la sage-femme d'aujourd'hui, l'évolution de la profession : connaître ses racines pour mieux grandir. Dans un deuxième temps, de proposer des espaces d'auto-évaluations formatives (autorégulations) étayées par des débriefings (feed back), et de débat sur des temps ou expériences emblématiques, permettant au futur professionnel de mieux se connaître, juger et évaluer les niveaux d'acquisition, et se projeter dans les apprentissages futurs, qu'ils soient formels ou informels (Brougere & Bézille, 2007). Développer son identité professionnelle dès le Bloc 1 permet un ancrage, donne du sens aux efforts à accomplir pour atteindre les seuils de compétence.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Les acquis d'apprentissage visés

L'étudiant :

- - Décrit les étapes historiques de l'accompagnement des femmes dans la naissance
 - Modéliser une ligne du temps de l'évolution de la profession
 - Décrit les étapes de formation des sages-femmes
 - Se questionne sur les valeurs personnelles et professionnelles qui guide sa pratique.
- Questionne ses représentations de l'exercice de la profession de sage-femme
 - Comprends et définit les compétences professionnelles
 - Situe son rôle de sage-femme quel que soit le lieu d'exercice
 - Ouvre ses champs d'apprentissage par la lecture de livres d'histoire et/ou d'articles professionnels

Compétence principalement travaillée

Compétence 1 : S'impliquer dans sa formation et dans la construction de son identité professionnelle
 Mettre en œuvre une démarche réflexive et critique contribuant à son développement professionnel

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

- Introduction
- Histoire de la profession
- Histoire de l'allaitement
- Evolution de la relation de soin
- Déficit pour la sage-femme aujourd'hui
- Comprendre les compétences sage-femme
- L'identité professionnelle : définition et sens

Démarches d'apprentissage

Réception :

Cours en présentiel ex-cathedra : notions de base, note de cours

Débat :

Echange sur les ressentis lors de la mise en lumière des moments emblématiques de l'histoire de la sage-femme
Echange sur la représentation du métier, des valeurs SF

Exploration :

Constitution d'une bibliographie
Fiches de lecture sur base d'articles professionnels

Métacognition :

Rédaction d'analyse critique d'un article professionnel, mise en lien avec ses propres représentations

Dispositifs d'aide à la réussite

Alternance cours présentiel et non présentiel pour faciliter la progression du travail. (organisation du temps)

Sources et références

Beckers J . (2007) Compétences et identité professionnelles : L'enseignement et autres métiers de l'interaction humaine, Deboeck

Coulon-Arpin, Madelein,1981, La Maternité et les sages-femmes de la Préhistoire au xxe siècle, Paris, R. Dacosta

Ehrenreich,B et English,E, 1976 Sorcières, sages-femmes et infirmières, une histoire des femmes et de la médecine, Montréal, Éditions du Remue-Ménage, bibliothèque nationale du Québec, 78 p.

Léonard, E. (2015). Évolution de l'image et de la pratique des sages-femmes : un nouvel équilibre à trouver ? HAL CCSD, 62. <https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-01233045>

McGuinness (2020). Vies de sages-femmes. Témoignages (Editions Vuibert CLC 15847398)

Wijland, Jérôme Van, « Enluminer les accouchements, éclairer l'enseignement. Les planches de l'Abrégé de l'Art des Accouchement de Madame du Coudray », Histoire des sciences médicales, 2012, vol. 46, no 44, p. 403-414.

« Sage-femme/Maïeuticien : chiffres clés », Staffsanté, 5 août 2020 (lire en ligne [archive])

Compétences essentielles pour la pratique du métier de sage-femme ÉDITION 2019 Publié en Octobre 2019 : <https://www.internationalmidwives.org/assets/files/general-files/2019/11/icm-competencies-fr-screens---28-oct-2019-final.pdf>

Portefeuille de lecture et vidéo proposé sur l'onglet enrichissement du cours sur connected

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

power point et synthèse de cours de l'enseignant
Portefeuille de lectures
espace pour prise de note partagée des étudiantes

lien via les sites WEB des groupements professionnels

4. Modalités d'évaluation

Principe

Q2 : travail écrit de groupe à poster sur connected le 1° jour de la session.

Q3 : travail écrit individuel à poster sur ConnectED le 1° jour de la session.

Les consignes et grille de correction sont postées sur le premier onglet du cours, le travail comprend entre autres :

- Une Ligne du temps
- Le choix explicité de deux moments historiques
- La recherche d'un article ou interview professionnels
- Le résumé du support choisi et développement écrit de la mise en lien de celui-ci avec l'évolution des représentations de l'étudiant

Critères minimums :

Respect du délai de dépôt

Respect des consignes de travail

Maîtrise du français

Le support est professionnel (pas d'article de vulgarisation)

L'écrit est suffisamment développé (n'est pas lacunaire ou implicite)

L'analyse critique est mise en lien avec les compétences professionnelle du référentiel métier.

Un non-respect d'un de ces critères entraine une cote inférieure à 8/20

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Trv	100	Trv	100

Trv = Travaux

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

Dispositions complémentaires

La note de cette unité d'enseignement est obtenue en effectuant une moyenne arithmétique pondérée des notes finales

obtenues lors des évaluations des différentes activités d'apprentissage qui la composent.

Exceptions :

1. En cas de note inférieure à 8/20 dans une des activités d'apprentissage composant l'UE, la moyenne arithmétique pondérée ne sera pas effectuée : la note d'échec (ou la note la plus faible si plusieurs échecs) sera prise en compte pour la période d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités d'apprentissage composant l'UE).

2. En cas de mention CM (certificat médical), ML (motif légitime), PP (pas présenté), Z (zéro), PR (note de présence) ou FR(fraude) dans une des activités d'apprentissage composant l'UE, la mention dont il est question sera prise en compte pour la période d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités).

En cas d'ajournement pour l'UE à l'évaluation du 3e quadrimestre (septembre), pour (ou les) activité(s) d'apprentissage pour la(les)quelle(s) l'étudiant a obtenu en juin :

- une mention CM, PP, Z, PR ou FR : il doit (re)présenter l'évaluation correspondant à cette activité d'apprentissage
- une note de 10/20 ou plus : il voit cette note partielle maintenue pour la période d'évaluation de septembre (sauf s'il fait le choix de renoncer à cette note dans la perspective de la réussite de l'UE)
- une note inférieure à 10/20 : il doit OBLIGATOIREMENT représenter en septembre l'évaluation correspondant à cette activité d'apprentissage. Si l'étudiant ne représente pas cette partie, il aura un PP à l'activité d'apprentissage qui sera ensuite porté à la note de l'UE.

Pour les modalités spécifiques, l'étudiant doit se référer au document annexe I de la fiche ECTS qu'il a reçu et signé et pour lequel il a eu l'occasion de poser toutes ses questions.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2024-2025).

Bachelier : sage-femme

HELHa Gilly Rue de l'Hôpital 27 6060 GILLY
Tél : +32 (0) 71 15 98 00 Fax :

Mail : sante-gilly@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Anthropologie - Notions fondamentales de sociologie (y compris sociologie de la famille) et problème de la médecine sociale			
Ancien Code	15_PAM11B01SFB	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	CASF1012		
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	12 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Laurie DEWULF (laurie.dewulf@helha.be)		
Coefficient de pondération	10		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Introduction et définition des différents concepts, évolutions des modèles familiaux, les défis de la famille contemporaine, lecture d'articles et vidéo débat sur les Na de Chine.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Au terme du cours, l'étudiant de première année SF sera capable de:

- décrire les théories anthropologiques et sociologiques,
- critiquer les modèles de famille contemporaine,
- utiliser de façon pertinente et correcte les apports théoriques du cours dans une situation concrète

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

- Définir la famille contemporaine,
- Comprendre l'évolution,
- Décrire les principaux indicateurs de changement, les fonctions familiales et les relations interpersonnelles,
- Définir les rapports homme-femme, les normes conjugales et parentales,
- Analyser la pluriparentalité et la pluriparenté,
- Critiquer l'actualité de la parenté
- Aborder les notions de base en anthropologie autour de questions concernant la famille

Démarches d'apprentissage

Alternance de cours magistraux et d'activités de structuration à l'aide d'exercices et de lectures d'articles.

Dispositifs d'aide à la réussite

Activités liées et ressources:

articles sociologiques, utilisation de supports multimédias (émission télévisée, etc, ..), utilisation de la plateforme Econnected (dépot notes de cours, de travaux, communications enseignante/étudiants)

Sources et références

Marquet, Jacques ; Delchambre, Jean-Pierre ; Fusulier, Bernard ; Laloy, David ; Marquis, Nicolas ; et. al. L'évolution contemporaine de la parentalité. Politique scientifique fédérale ; Academia Press : Gent (2005) (ISBN:90-382-0865-0) 283 pages

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Notes de cours postées sur Connected

4. Modalités d'évaluation

Principe

Examen écrit

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Eve	100	Exe	100	Exe	100

Eve = Évaluation écrite, Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

Dispositions complémentaires

Pour les modalités spécifiques, l'étudiant doit se référer au document annexe I de la fiche ECTS qu'il a reçu et signé et pour lequel il a eu l'occasion de poser toutes ses questions

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2024-2025).

Bachelier : sage-femme

HELHa Gilly Rue de l'Hôpital 27 6060 GILLY
 Tél : +32 (0) 71 15 98 00 Fax : Mail : sante-gilly@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

AIP Identité et développement professionnel: philosophie de la sage-femme			
Ancien Code	15_PAMI1B01SFC	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	CASF1013		
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	24 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Séverine MARCHAL (severine.marchal@helha.be) Kelly CORNET (kelly.cornet@helha.be) Isabelle DOULLIEZ (isabelle.doulliez@helha.be) Linda LELEU (linda.leleu@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Premières étapes de construction d'un Autofolio qui suivra l'étudiant tout au long de sa formation. Par l'écriture progressive, se forger une identité professionnelle par une meilleure connaissance de ses capacités, de soi et de son pouvoir d'agir. Soutenir la réflexivité de l'étudiant en laissant des traces de son parcours d'apprentissage.

Selon la loi du 22 avril 2019, loi relative à la qualité de la pratique des soins de santé, l'article 8 précise : « Le professionnel des soins de santé dispense uniquement des soins de santé pour lesquels il dispose de la compétence et de l'expérience nécessaires démontrables. Le professionnel des soins de santé tient à jour un portfolio contenant les données nécessaires, et démontrant qu'il dispose des compétences et de l'expérience nécessaires. », les cours de développement professionnel permettent une initiation à cette capacité.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Compétence 1 S'impliquer dans sa formation et dans la construction de son identité professionnelle

1. Participer au développement de ses apprentissages
2. Développer son identité professionnelle

Compétence 2 Prendre en compte les dimensions déontologiques, éthiques, légales et réglementaires

1. Respecter la déontologie propre à sa formation et à l'exercice de la profession, en particulier le respect du secret professionnel et le non jugement

Compétence 7 Assurer une communication professionnelle envers les bénéficiaires et l'entourage professionnel

C1 : Implication dans la formation :

- , Amorce une présentation d'identité professionnelle
 - Soigne la rédaction des documents
 - Respecte des dates de présentation du document
- Fait preuve de réflexivité
- Maitrise l'autoévaluation

Pose clairement des objectifs de perfectionnement

C2 : Respecte la déontologie et le secret professionnel dans la rédaction des Situations Témoins

C7 : Utilise adéquatement un outil de communication (fichier word)
Utilise un vocabulaire professionnel

Ce qui est attendu de l'étudiant :

1. Rédige et complète avec soin son portfolio
2. Utilise les modèles d'aide à la réflexion, à l'autoévaluation vus en cours AIP professionnel
3. Présente sa production aux temps fixés par l'enseignant
4. Utilise ce document pour mesurer sa progression au-delà du bloc 1

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Cours en présentiel ex-cathedra : notion de base, cours cf contenu, apport d'information du formateur

- 1 - Présentation de l'AA, des attendus . Représentation de la démarche réflexive
- 2- Rédaction d'objectifs , appropriation du modèle "états désirés"
- 3- L'autoévaluation et la rédaction d'une description factuelle et explicite d'une situation emblématique
- 4 - Le portfolio en question
- 5 - Jeux de rôle autour de la notion de praticien réflexif dans la profession sage-femme
- 6 - Initiation aux modèles réflexifs IDEA / DESC

Démarches d'apprentissage

Réception :

Cours en présentiel ex-cathedra : notions de base, accompagnement à la lecture d'article

Exercitation :

Atelier d'écriture : rédaction d'objectifs
Initiation à l'usage de modèle réflexif simple (IDEA,DESC)

Débat :

Echange sur la représentation du métier, des valeurs SF: échange d'idées

Echange sur expérience de stage ou d'apprentissage en AIP avec les pairs

Exploration :

Retour sur des situations emblématiques vécues en immersion professionnelle
Fiches de lecture sur base d'articles professionnels

Métacognition

Tenue d'un autfolio via des fichiers word évolutifs
Rédaction d'un travail réflexif en non présentiel asynchrone, avec l'accompagnement d'un Tuteur A Distance (enseignante du cours)

L'autofolio est destiné au suivi du parcours de formation et à la capitalisation des éléments de compétences acquises en contribuant à une meilleure autoévaluation et un meilleur ciblage des objectifs personnels.

Les objectifs principaux de cet outil sont :

1. De favoriser une analyse de la pratique qui conduit à la professionnalisation
2. De se positionner en regard de ce qui est appris, au regard de ce qui sera attendu et/ou évalué

L'autofolio comportera 4 dossiers évolutifs

1) *Etape 1. J'anticipe*

« Je débarque dans mon cursus, dans ma formation et je me mets des balises pour savoir qui je suis et où je vais » (AUTOREGULATION PROACTIVE)

2) *Etape 2. Je réfléchis au début, pendant et à la fin du stage*

« Je me confronte à la réalité du terrain » (AUTOREGULATION INTERACTIVE)

3) *Etape 3. Je prends du recul*

« J'analyse, je prends du recul et je me questionne » (AUTOREGULATION RETROACTIVE)

4) *Etape 4. Je me projette*

« Je me positionne, je me -projette, j'agis » (AUTOREGULATION POST ACTIVE)

Dispositifs d'aide à la réussite

Encadrement individualisé e ou en petits groupes lors des ateliers d'écriture

Tuteur à Distance : facilite le questionnement, aide l'assimilation de la théorie en faisant lien (aide à la clarification des productions individuelles)

Sources et références

Les étudiant-e-s disposeront d'un portefeuille d'articles récents sur le sujet, portefeuille posté sur l'onglet enrichissement du cours.

Bibliographie : (actualisation sur les notes de cours si ouvrages plus récents)

Beckers, J. (2012). Compétence et Identité professionnelles. Bruxelles : De Boeck.

Lafortune, L. (2012). Des stratégies réflexives - interactives pour le développement des compétences. Québec : Presse de l'université du Québec.

Lafortune, L. (2012). Une démarche réflexive pour la formation en santé. Québec : Presse de l'Université du Québec.

Vanhulle,S. (2004) Pédagogie des compétences, Interactions Sociales, Ecriture Réflexive et Portfolio. Bruxelles Edition Labor

Documents consultés sur le WEB

Deale, A. (2010, consulté janvier 2017). Le portfolio pour évaluer les apprentissages.

Pedagogieuniversitaire.wordpress.com:

<https://pedagogieuniversitaire.wordpress.com/2010/11/03/le-portfolio-pour-evaluer-lesapprentissages-des-etudiant-e-s/>

Paulson, F., Paulson, P. R., & Meyer, C. A. (1991, consulté en janvier 2017). Paulson, F. L.,). What makes a portfolio a portfolio ? Educational Leadership, 48(5), 60-63.

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Power Point , notes de cours (Posté sur E-connected)

Article traitant de réflexivité

4. Modalités d'évaluation

Principe

Le 1^{er} jour de la session, l'étudiant rend en version papier **et** poste sur ConnectED son travail réflexif dans lequel seront évalués les capacités suivantes :

C1 : Implication dans la formation :

- , Amorce une présentation d'identité professionnelle
- Soigne la rédaction des documents
- Respecte des dates de présentation du document
- Fait preuve de réflexivité
- Maîtrise l'autoévaluation
- Pose clairement des objectifs de perfectionnement

C2 : Respecte de la déontologie et du secret professionnel

C7 : Utilise adéquatement un outil de communication

- Utilise un vocabulaire professionnel

Critères minimums :

- Respect des consignes de rédaction de l'autofolio
- Maîtrise du français
- Respect des règles de confidentialité
- Respect de la date de remise des travaux
- Respect du modèle SMART pour la rédaction des objectifs
- Bonne utilisation des modèles réflexifs explorés en cours

Un non-respect d'un de ces critères entraîne une note inférieure à 8/20 à l'AA

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Trv	100	Trv	100

Trv = Travaux

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

Dispositions complémentaires

La note de cette unité d'enseignement est obtenue en effectuant une moyenne arithmétique pondérée des notes finales

obtenues lors des évaluations des différentes activités d'apprentissage qui la composent.

Exceptions :

1. En cas de note inférieure à 8/20 dans une des activités d'apprentissage composant l'UE, la moyenne arithmétique pondérée ne sera pas effectuée : la note d'échec (ou la note la plus faible si plusieurs échecs) sera prise en compte pour la période d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités d'apprentissage composant l'UE).
2. En cas de mention CM (certificat médical), ML (motif légitime), PP (pas présenté), Z (zéro), PR (note de présence) ou FR (fraude) dans une des activités d'apprentissage composant l'UE, la mention dont il est question sera prise en compte pour la période d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités).

En cas d'ajournement pour l'UE à l'évaluation du 3e quadrimestre (septembre), pour (ou les) activité(s) d'apprentissage pour la(les)quelle(s) l'étudiant a obtenu en juin :

- une mention CM, PP, Z, PR ou FR : il doit (re)présenter l'évaluation correspondant à cette activité d'apprentissage
- une note de 10/20 ou plus : il voit cette note partielle maintenue pour la période d'évaluation de septembre (sauf s'il fait le choix de renoncer à cette note dans la perspective de la réussite de l'UE)
- une note inférieure à 10/20 : il doit OBLIGATOIREMENT représenter en septembre l'évaluation correspondant à cette activité d'apprentissage. Si l'étudiant ne représente pas cette partie, il aura un PP à l'activité d'apprentissage qui sera ensuite porté à la note de l'UE.

Pour les modalités spécifiques, l'étudiant doit se référer au document annexe I de la fiche ECTS qu'il a reçu et signé et pour lequel il a eu l'occasion de poser toutes ses questions.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2024-2025).